



2 ÉDITO
LETTRE AUX ADJOINT·ES

3 NOS NOUVEAUX RSS
PROCHAINS CSE

4 COLLECTIF
INTERSYNDICAL

9 PRESSE

11 RDV AVEC T.LAVAREC

BULLETIN INTERSYNDICAL #1

2022

MAI



2 Édito

Cette publication s'adresse à tous les personnels qui travaillent au sein de l'ECA.M, des salarié.es OGEC aux enseignant-es et AESH en passant par les directions des différentes entités du groupe. Elle dresse le bilan de la situation dégradée, de la situation inquiétante vécue par bon nombre de ces personnels, au sein de l'ECA.M dès 2017.

Nous l'avons envisagée et souhaitée dans un souci de clarification de l'action menée depuis le mois de septembre dernier.

Nous, c'est (avant tout) un collectif d'enseignant-es, de personnels des différents établissements de l'ECA.M. Nous, c'est également une intersyndicale inédite réunissant les représentant-es des sections syndicales de la CFDT de la CGT et du SUNDEP du groupe et leurs secrétaires académiques et départementales.

Nous vous en souhaitons bonne lecture

Lettre du collectif intersyndical aux adjoint.es

Jeudi dernier, deux articles signalant les difficultés rencontrées par un certain nombre d'enseignant-es, AESH et salarié-es OGEC au sein de notre groupe scolaire ont été publiés dans le Télégramme et Ouest France.

Pourquoi ? Parce que depuis septembre et la réception d'un courrier dénonçant auprès d'organisations syndicales, le management agressif de TL (coordinateur du groupe ECA.M), un collectif de professeur-es et de salarié-es s'est constitué, s'est soutenu. Ils/elles ont collecté au cours de ces mois passés de nombreux témoignages, tous autant accablants s'agissant des méthodes du coordinateur dans ses fonctions de direction.

Ces enseignant-es, ces salarié-es ont toujours eu à cœur de dissocier les adjoint-es des lycées et collège ainsi que la directrice de l'école primaire du groupe ECA.M du management du seul coordinateur du groupe.

Ces mêmes enseignant-es sont conscient-es de l'investissement des adjoint-es et directrice au sein des établissements dans lesquels ils/elles interviennent.

Tout-es ensemble, professeur-es, salarié-es, adjoint-es et directrice nous mettons tout en œuvre pour assurer un travail de qualité auprès des élèves. L'objectif que nous visons - à savoir, améliorer les conditions de travail de chacun-e d'entre nous, adjoint-es et directrices inclu-es - bénéficiera au personnel comme aux élèves.

3 Nos nouveaux RSS

Depuis le 2 mai 2022, Claire, Julien et Erwann ont été nommé·es Représentant·e de Section Syndicale.

Ils représentent leur syndicat au sein de l'ECA.M et assisteront aux CSE. N'hésitez pas à les contacter et/ou faire appel à elle·ux.



ERWANN FAGON

RSS CFDT erwannfagon@gmail.com



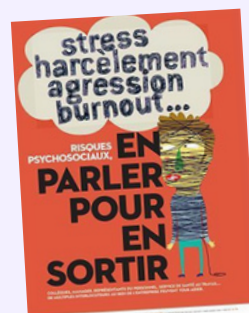
CLAIRE LÉOST

RSS SUNDEP claire_leost@yahoo.fr



JULIEN MARTIAL

RSS CGT julien.martial@cgt-ep.org



Au CSE de l'ECA.M

Les RSS siègent à titre consultatif aux côtés des membres élu·es. Cela signifie qu'i·els ne votent pas* mais peuvent s'y exprimer en toute liberté sur le budget, l'emploi, les activités socio-culturelles, les conditions de travail... Il leur est également possible de formuler des propositions et des revendications notamment à l'échelle collective.

*le directeur non plus ou plus exactement rarement d'ailleurs

À vos agendas

Prochaines réunions CSE



2 juin 2022

7 juillet 2022

4 Santé et Sécurité au Travail



jeudi 19 mai 2022

à l'ECA.M aussi!

Deux articles sur l'ECA.M sont sortis dans la presse

l'un dans **Le Télégramme**



l'autre dans le **ouest france**



(cf pages 9-10)

La veille, les deux journalistes ont assisté à une conférence de presse à l'appel d'une intersyndicale CFDT-CGT-SUNDEP.



mercredi 18 mai 2022



Durant près de deux heures, les personnels de l'ECA.M accompagnés des militant·es syndicaux ont exposé le management pratiqué par le coordinateur du groupe scolaire.

De leur côté, les militant·es syndicaux ont énuméré les démarches entreprises auprès

- de l'administration (le rectorat)
- de l'institution (l'enseignement catholique)



Car la situation inquiétante des personnels de l'ECA.M n'est pas une nouveauté.



5



2017-2022

Premières alertes en 2015 :

cinq organisations syndicales s'étaient alors alarmées du regroupement de 5 établissements dans un même ensemble scolaire. Pour les profs, ça signifiait la possibilité d'un service éparpillé sur 3 établissements.



Mais c'est à partir de 2017, que la situation se dégrade au sein de l'ECA.M.

Les personnels ne restent pas inactifs :

- certain·es enseignant·es et salarié·es cherchent à rencontrer le coordinateur pour exposer les difficultés et trouver des solutions.
- la CFDT transmet à la direction les résultats inquiétants de son enquête QVT

PERSONNELS ET SYNDICATS NE PEUVENT QUE CONSTATER QUE

**RIEN N'EST
ALORS
MIS EN PLACE**



POUR AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL
DÉGRADÉES



POUR ÉVITER
QUE LA SITUATION N'EMPIRE



LA PAROLE DES PERSONNELS
EN SOUFFRANCE EST TUE
OU MISE EN DOUTE



LES PROBLÈMES RENCONTRÉS
SONT MINORÉS



LA DÉGRADATION DES CONDITIONS
DE TRAVAIL PERDURE ET S'ACCENTUE

**C'EST UNE
CONSTANTE**

6



2021-2022

Fin août 2021 :

une lettre anonyme de 6 pages est
adressée aux organisations
syndicales

Courrier à l'intention des syndicats FO CFTD CFTC CGT SUD

Bientôt la rentrée.

Il est temps de vous informer de la façon donc le groupe scolaire privé ECAM du pays de M de notre ensemble.

Monsieur Lavarec qui dirige ce groupe depuis quelques années a fait preuve d'une incapacité totale à mettre en harmonie un groupe tel que le nôtre.

Nous tenterons de vous convaincre dans ce courrier de nous aider à mettre fin à cette gestion, par des éléments factuels ou un ressenti général. Cette gestion particulière affecte toutes les personnes de ce groupe : élèves, parents, enseignants et personnels OGEC.

Le malaise n'affecte pas qu'une proportion minime d'enseignants, mais une très grande majorité des personnels.

Un malaise si profond, fait de mépris, de harcèlements divers, de maltraitance, de malversations qui font qu'il n'est plus possible de passer sur ces faits.

Septembre-Octobre 2021

SUNDEP-Solidaires



CGT-EP



Sneq-UNSA



FEP-CFDT



SNEC-CFTC



SNFO-EP



SYNEP-CGC



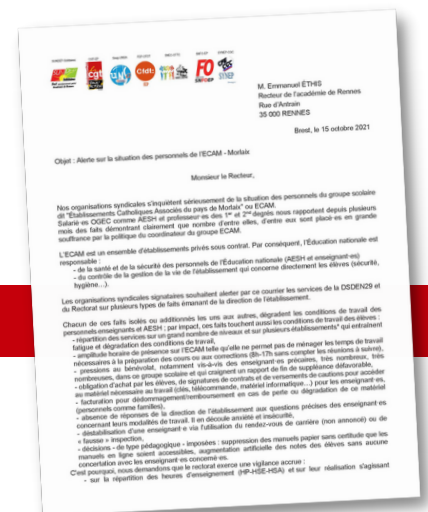
Une large intersyndicale de 7 organisations se constitue. Plusieurs réunions se déroulent à Brest et à Morlaix en présence de personnels de l'ECA.M dont le nombre s'étoffe malgré la peur de parler qui est toujours perceptible.

Les discussions sont nourries, l'émotion est très forte.

Les récits de souffrance au travail recensés aboutissent à

une lettre d'alerte de 2 pages.

Les 7 organisations syndicales
l'envoient **le 15 octobre** au
Rectorat avec copie à l'OGEC de
l'ECAM et à la DDEC29.



**15 Octobre 2021 :
courrier d'alerte
adressé au recteur**

7



2021-2022

Les réponses de l'administration et de l'institution :

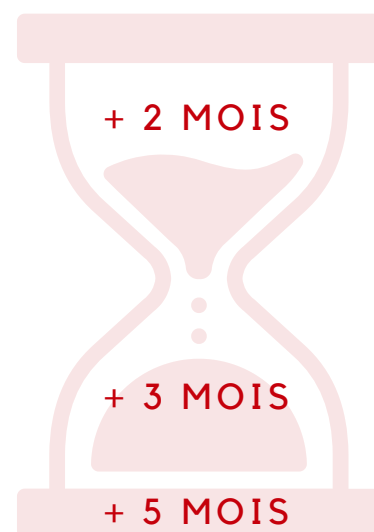
9/12/2021 : réponse du Rectorat (datée du 26/11)

14/12/2021 : courriel de la DDEC29

16/12/2021 : la réunion tripartite
syndicats/DDEC/coordonateur ECA.M est annulée car
ce format demandé par les syndicats est refusé

17/01/2022 : visio réunissant 3 syndicats et une
représentante DDEC

1/04/2022 : réunion entre la DDEC, l'intersyndicale
CFDT-CGT-SUNDEP



QUELLES SOLUTIONS SONT PROPOSÉES? AUCUNE*

*hormis des rencontres "individuelles" pour "régler" les problèmes qui ne sont pas du fait des personnels mais bien de la gouvernance

LA CONSTANTE PERDURE



LA PAROLE DES PERSONNELS EN SOUFFRANCE EST MISE EN DOUTE

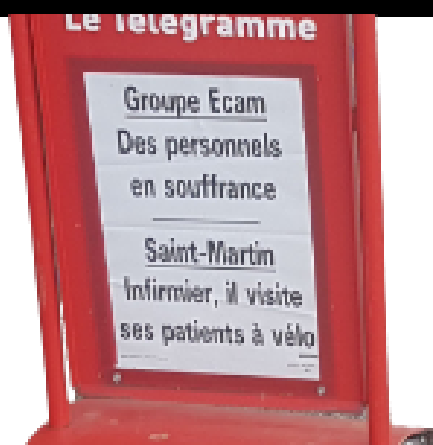


LES PROBLÈMES RENCONTRÉS SONT SYSTÉMATIQUEMENT MINORÉS



LES CONDITIONS DE TRAVAIL CONTINUENT DE SE DÉGRADER

LE MANAGEMENT DU COORDINATEUR DE L'ECA.M N'EST JAMAIS REMIS EN CAUSE



Face à l'inertie des employeurs et
de la tutelle, il a donc été décidé de
rendre publique la situation des
personnels de l'ECA.M

8

ON NE PEUT ATTENDRE QU'UN PERSONNEL
COMMETTE UN GESTE IRRÉPARABLE POUR
PRENDRE AU SÉRIEUX LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES
ASSOCIÉS DU PAYS DE MORLAIX

L'INTERSYNDICALE

RÉAFFIRME QUE **LES PROBLÈMES DONT IL EST QUESTION SONT DE NATURE SYSTÉMIQUE** ET NON UNE SOMME DE DIFFICULTÉS PERSONNELLES (NI DE "RESSENTIS")

DEMANDE AUX EMPLOYEURS PUBLIC (RECTORAT) ET PRIVÉ (OGE) DE PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR **GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS**

ANNONCE QUE **DES PRÉAVIS DE GRÈVE** SERONT DÉPOSÉS POUR PERMETTRE AUX ENSEIGNANT·ES, AESH ET SALARIÉ·ES DE SE MOBILISER AVANT ET APRÈS L'ÉTÉ 2022

Santé
et Sécurité
au Travail



à l'ECA.M aussi!



Groupe scolaire Ecam : des personnels en souffrance

À la suite d'une lettre anonyme alertant sur la situation de personnels à Ecam, le groupe scolaire privé sous contrat du Pays de Morlaix, des syndicats ont cherché à « améliorer la situation » depuis « octobre 2021 ». Cette fois, avec des non syndiqués, ils ont décidé de parler ouvertement du problème.

Cécile Renouard

● C'est à la Maison du peuple, à Morlaix, que l'intersyndicale, formée par CFDT, CGT et SUNDEP-Solidaires, a convié la presse, mardi. Ils sont une vingtaine autour de la table, syndiqués mais aussi non syndiqués, « salariés Ogec comme AESH et professeurs des 1^{ers} et 2^{es} degrés » qui veulent dénoncer la « souffrance » qui touche « nombre d'entre eux » dans le groupe Ecam (Établissements catholiques associés du Pays de Morlaix). Et qu'ils imputent à « la politique de management de leur direction ».

Qu'est-ce qu'Ecam ?

Pour rappel, ce groupe scolaire, privé sous contrat, a été créé en 2015 sous l'influence notamment de Yannick Coulouarn, qui en fut le responsable jusqu'en 2016 et ce jus-

qu'à l'arrivée de Thierry Lavarec. Ce dernier, toujours à sa tête, coordonne les établissements de l'école primaire de Saint-Joseph, les collèges Saint-Joseph et Saint-Augustin de Morlaix et le collège Sainte-Marie de Saint-Thégonnec, ainsi que les lycées Notre-Dame-du Mur et le Porsmeur à Morlaix.

Pourquoi solliciter les médias ?

Ce mardi, autour de la table, l'objectif de la vingtaine de personnes présentes est de se « faire entendre et d'améliorer la situation pour le personnel du groupe Ecam pour réussir à bien travailler ensemble ». La communication en interne n'a pas suffi. Il y a de l'émotion autour de la table. Il y a aussi beaucoup de références à leur cœur de métiers tourné vers leurs élèves. Cette réunion est aussi historique car c'est la première fois qu'un conflit est rendu visible dans ce groupe scolaire privé. « En 2015, nos organisations avaient d'ailleurs alerté le rectorat sur les risques découlant de la formation de cet ensemble scolaire », souligne l'intersyndicale.

« Une cinquantaine de témoignages »

Pour les syndicats, le problème actuel qui est soulevé - « le management au sein d'Ecam » - pose la question du « contrôle des directions des établissements » privés. Pour eux, « c'est le flou entre le recteur académique et la direction diocésaine », les deux instances qui sont au-dessus d'Ecam. Pour les trois syndicats, ces instances sont « trop distantes » du terrain et bien loin de « comprendre ce qui se passe » parmi les membres du personnel d'Ecam, comme « la peur de témoigner en donnant son nom »... Pourtant, l'intersyndicale

affirme avoir déjà recueilli « une cinquantaine de témoignages ». Pour rappel, le groupe scolaire compte « 220 enseignants, 53 personnels de droit privé et 25 AESH ». Mardi, lasse de ses démarches entreprises depuis ce jour d'été 2021 « où une lettre anonyme de six pages a été adressée à chaque syndicat », lasse de « rappeler la nécessité de protéger les témoignages », l'intersyndicale a décidé, avec les non syndiqués présents, de demander « un audit extérieur et intégral pour risques » et une « enquête académique ».

Thierry Lavarec, le Rectorat, l'Enseignement catholique 29

À la suite de cette réunion, la rédaction a donc cherché à connaître les réactions à cette demande et la position actuelle des protagonistes aux postes de direction. Comme Thierry Lavarec, le coordinateur d'Ecam, le rectorat à travers son service de communication et la Direction de l'enseignement catholique du Finistère... Aucun d'entre eux n'a réagi favorablement à ces deux demandes de l'intersyndicale et des personnes non syndiquées.

Ils ont chacun justifié leurs actions et attitudes. Thierry Lavarec s'est ainsi décrit comme étant « toujours ouvert au dialogue et souhaitant être dans l'écoute ». Le rectorat a affirmé n'avoir « à ce jour constaté aucun dysfonctionnement objectif » mais « reste attentif à l'évolution de la situation et a sollicité l'intersyndicale afin d'obtenir des faits objectivables ». Le Directeur de l'enseignement catholique du Finistère a rappelé sa proposition de recevoir « les personnes susceptibles d'être concernées, la confidentialité leur étant garantie ». Le président de l'Ogec-Ecam n'a, lui, pas encore répondu à la rédaction.

Marie-Claire Tréguier pour la FEP-CFDT 29, Pascal Pico, de la CGT-EP et Albine Bédinger, de Sundep-Solidaires, accompagnent syndiqués et non syndiqués dans cette prise de paroles pour « dénoncer la souffrance » vécue par certains et certaines au sein du groupe Ecam. Le Télégramme - Cécile Renouard



Malaise dans des écoles catholiques associées

Plusieurs syndicats alertent sur la situation au sein des établissements catholiques associés du pays de Morlaix (Ecam). Enseignants et personnels dénoncent un malaise au travail.

La polémique

« Il n'y a rien de pire pour un prof que de ne pas réussir à faire son boulot correctement », dit Pascale Picot, secrétaire académique pour la CGT EP (établissement privé). Mardi, elle s'est rapprochée de Marie-Claire Tréguer, mandatée par la CFDT FEP (Fédération de la formation et de l'enseignement privés) et Albine Belinger, secrétaire académique pour Sundep-Solidaires.

Une cinquantaine de témoignages

Près d'une vingtaine d'enseignants et de personnels du groupe scolaire Ecam (Établissements catholiques associés du pays de Morlaix), étaient également présents. Depuis plusieurs mois, la colère gronde dans leurs rangs. L'Ecam regroupe les collèges Saint-Joseph, Saint-Augustin, Sainte-Marie et le lycée Notre-Dame-du-Mur - Le Porsmeur, soit environ 1 850 élèves, 220 enseignants et 53 « personnes du droit privé », qui dépendent non pas de l'Éducation nationale, mais de l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec), et 25 AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap).

« Il y a une souffrance générale », glisse une participante. En cause, un « management toxique », d'après les syndicats. Surcharge de travail, manque d'effectif, pressions... Lorsque le personnel s'exprime, la liste est longue. En septembre, les syndicats ont reçu une lettre, anonyme, de plusieurs pages, dénonçant, par exemple, un grand malaise et pointant du doigt la gestion des établissements. Depuis, une cinquantaine de



Les syndicats entendent se mobiliser et alerter d'une situation qu'ils jugent inquiétante au sein des établissements catholiques associés du pays de Morlaix.

(Photo : Ouest-France)

témoignages allant dans ce sens ont déjà été recueillis par les syndicats. Ils souhaiteraient qu'un audit externe soit mené, « au niveau humain et financier ».

Au fil des mois, plusieurs fois, des rencontres qui devaient permettre aux trois partis d'échanger (syndicats, coordinateur de l'Ecam et DDEC) ont été annulées ou repoussées, par absence des uns ou des autres, rendant le dialogue difficile.

« Aucun dysfonctionnement objectif »

Contacté, le coordinateur Ecam, Thierry Lavarec, explique par mail que « lors du dernier CSE du 10 mai, il a été fait état de situations de per-

sonnels ou d'enseignants qui évoquent des difficultés ressenties du climat social au sein du groupe. J'ai souhaité rencontrer les délégués départementaux dès le mois d'octobre ». Un rendez-vous est prévu avec les représentants des syndicats, lundi.

Les syndicats ont alerté le rectorat ainsi que la Direction départementale de l'enseignement catholique en Finistère (DDEC). Contacté, le rectorat confirme qu'il « a bien été saisi officiellement par une intersyndicale départementale [...] ». À ce jour, les autorités académiques n'ont constaté aucun dysfonctionnement objectif. Le rectorat reste attentif à l'évolution de la situation [...] ».

Du côté de la DDEC, elle indique elle aussi avoir été informée de la situation. Elle a échangé par deux fois avec les syndicats. Elle annonce avoir proposé « que les personnes susceptibles d'être concernées adressent un courrier ou prennent rendez-vous [...], la confidentialité leur étant garantie. À ce jour, un seul courrier a été reçu ».

De leur côté, fait rare pour des établissements privés, les syndicats envisagent de déposer un préavis de grève. « C'est hors de question de faire la rentrée de septembre comme ça », concluent-ils.

Sarah HUMBERT.

VIOLENTOMÈTRE

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL SAIN

- Remarques et critiques acceptées
- Promotions pour les femmes comme pour les hommes
- Travail en confiance et autonomie
- Reconnaissance du travail
- Refus de relations extra-professionnelles acceptée

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL SEXISTE ET HOSTILE

- Commentaires sur votre apparence
- Parole coupée systématiquement
- Blague sur les « promotions canapé »
- Questions indiscrettes insistantes sur votre vie privée
- Blagues sexistes et sur les blondes
- Évocation de sexualité sans accord
- Mécontentement après votre refus d'être accompagnée
- Recherche systématique d'être seul avec vous

HARCÈLEMENT SEXUEL

- Images à caractère pornographique visibles
- Regards insistants sur votre poitrine et vos fesses
- SMS ou mails sexuels sans accord
- Demande insistante d'un acte sexuel
- Hostilité liée au refus d'un acte sexuel

AGRESSIONS SEXUELLES

- Menaces professionnelles pour obtenir un acte sexuel
- Baiser forcé par surprise
- Toucher vos seins, fesses ou cuisses sans consentement

VIOLS

- Fellation ou pénétration forcée



Le 23 mai, les représentant-es syndicaux ont rencontré Thierry Lavarec le coordinateur de l'ECA.M. Il était assisté d'Yvon Queromès, représentant du SNCEEL, organisation de chefs d'établissement. Du côté syndicats, chaque RSS (cf p.3), était accompagné par une militante syndicale (Marie-Claire Tréguer pour la CFDT, Albine Bélinger pour le SUNDEP et Pascale Picol pour la CGT).

Cet entretien découle de la demande de T.Lavarec de rencontrer les RSS à la suite du CSE du 10 mai 2022. Le coordinateur souhaite les entendre sur les questions posées au CSE et sur la lettre du 15 octobre dont il n'a pas été directement destinataire. Ce dernier point revient sous forme de reproche tout au long de l'heure et demi que dure la réunion.

Sur la forme, les syndicats rappellent que le courrier du 15/10 a été adressé aux décisionnaires : employeurs (rectorat et président de l'OGEC) et tutelle (DDEC). T.Lavarec en a reçu copie par chacun de ces 3 destinataires. Sur le fond, il lui était donc clairement possible d'en tenir compte et d'agir depuis les 5 derniers mois.

Sur le fond, l'intersyndicale énumère chaque point qu'elle souhaite voir s'améliorer au sein de l'ECAM.

Les réunions et autres obligations qui tombent du jour au lendemain

Les syndicats font remarquer que la réunion avec les RSS comme le CSE d'octobre mais aussi de nombreuses obligations de nature professionnelle ont été annoncées de la veille pour le lendemain. Cela conduit à des pressions inutiles, une déstabilisation des personnels. C'est un facteur connu de souffrance au travail. Il est urgent que le coordinateur cesse ces pressions, anticipe l'agenda des obligations et prévienne chacun·e en temps et en heure.

Obligations par rapport au CSE

Le CSE a été élu en 2019. Ces membres n'ont toujours pas été formé·es alors que c'est une obligation légale. Le confinement n'a pas empêché d'autres CSE de bénéficier de cette formation. Il est important de respecter l'ensemble des droits des représentant·es du personnel (affichage, rythme des réunions, locaux équipés dédiés...)

OGEC et externalisation

L'intersyndicale s'inquiète du sous-effectif OGEC au sein du groupe scolaire. C'est le cas, par exemple, en termes de Vie scolaire. Le taux d'encadrement des jeunes n'est pas suffisant. On ne peut que regretter la démission du surveillant d'internat. Une société de gardiennage ne peut remplacer l'investissement et le professionnalisme de surveillant·es formé·es. Les jeunes nécessitent de l'attention, des plages dédiées à l'animation : cœur de métier qu'une société de surveillance ne peut dispenser.

Santé et Sécurité au Travail

Les plus précaires sont plus sensibles aux pressions que les enseignant·es titulaires. Salarié·es OGEC, AESH et enseignant·es précaires doivent donc pouvoir travailler, s'exprimer, demander le respect de leurs droits sans avoir peur. Les syndicats se montreront particulièrement vigilants à la situation de ces personnels ainsi qu'à celle des représentant·es du personnel (élu·es CSE et RSS).

Évaluation

Les évaluations sont essentielles pour les personnels. Déterminantes pour la carrière, elles peuvent détruire un·e professionnel·le lorsqu'elles sont menées avec malveillance. C'est particulièrement le cas pour les stagiaires et les délégué·es auxiliaires. Délégué·e dans ses fonctions par le rectorat et l'OGEC, le·la chef·fe d'établissement se doit de respecter les procédures, d'évaluer objectivement et de ne pas utiliser évaluations ou emplois du temps pour régler des comptes.

Conditions de travail

Pour préparer au mieux l'année scolaire, la mise en place de "réunions par matière" serait souhaitable : les enseignant·es - qui connaissent leur métier - pourront ainsi réfléchir collectivement à des répartitions fines et équilibrées des classes et niveaux.

Il faut souligner que depuis plusieurs années, des enseignant·es expérimenté·es et investi·es dans l'établissement, quittent l'ECA.M pour travailler à St-Pol voire plus loin. Il s'agit pour eux d'exercer leur métier sereinement quitte à supporter de longs trajets domicile-établissement.

Un exemple de dégradation récurrente : stress et souffrance au travail sont trop souvent liés à des questions essentielles auxquelles le coordinateur ne répond pas (ni par écrit, ni à l'oral). Une résolution simple consiste donc à répondre aux questions nécessaires au fonctionnement quotidien des établissements.

Pour finir

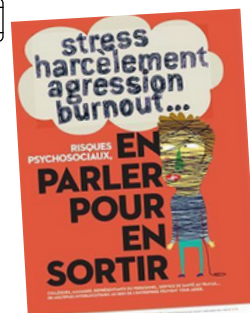
Si le coordinateur tient à réaffirmer que "*sa porte est toujours ouverte*", l'intersyndicale précise qu'elle a recommandé à l'ensemble de ses adhérent·es (salarié·es, AESH et enseignant·es) d'être accompagné·e lors des entretiens avec le coordinateur. Ce dernier répond que c'est en effet un droit.

L'intersyndicale tient enfin à rappeler que les dysfonctionnements ne se réduisent pas à des problèmes de communication. De même, l'ensemble des témoignages recensés ne tiennent pas du domaine du "ressenti"; ce sont des faits "objectivables" qu'il ne faut surtout pas minimiser.

3 Nos nouveaux RSS

Depuis le 2 mai 2022, Claire, Julien et Erwann ont été nommés Représentant·e de Section Syndicale.

Ils représentent leur syndicat au sein de l'ECA.M et assisteront aux CSE. N'hésitez pas à les contacter et/ou faire appel à elle·ux.



ERWANN FAGON

RSS CFDT erwannfagon@gmail.com

CLAIRE LÉOST

RSS SUNDEP claire_leost@yahoo.fr

JULIEN MARTIAL

RSS CGT julien.martial@cgt-ep.org

